

Communiqué Cgt

Nous allons tout faire pour débloquer la situation au Comité d'Entreprise PSE

La CGT souhaite mettre fin à l'inactivité du Comité d'Entreprise qui depuis le mois de juin pénalise tous les salariés de PSE.

Cette situation ne peut plus durer !

Nous avons proposé un référendum pour solutionner le problème de fond :
donner une majorité au CE et lui permettre de fonctionner.

La coalition CFDT-CGC-CFTC a refusé notre proposition. En contrepartie, elle nous a proposé la réélection du Comité d'Entreprise avec une modification des collègues. Cette élection proposée par la coalition est illégale et interdite par la loi. Notre proposition de référendum en revanche peut être réalisée rapidement à condition que toutes les organisations syndicales soient d'accord.

A quoi jouent les élus de la coalition ? Ils proposent « *n'importe quoi* » sans prendre le temps de se renseigner sur la légalité de leurs propositions. Encore un mois de perdu jusqu'au prochain C.E. en attendant que la CGT s'informe et constate auprès de l'Inspecteur du travail l'illégalité de leurs propositions.

Et en attendant rien ne bouge.

- Pourquoi avoir vidé du bureau du Comité d'Entreprise les élus CGT ?
- Pourquoi le nouveau bureau n'assume pas les affaires courantes (cinéma, spectacles, enfance...)
- Pourquoi avoir exigé aux élus CGT de rendre les clés du C.E. et de ce fait, interdire à nos élus de répondre aux sollicitations des salariés ?

Tout cela pour ne rien faire sauf accuser la CGT de blocage ?

Pour débloquer...

Nous demandons à la coalition CFDT-CFTC-CGC de faire son travail sérieusement pour restituer les prestations sociales que chaque salarié de PSE est en droit d'attendre et exiger.

- **Nous souhaitons, dans l'intérêt des salariés, que le secrétaire désigné du CE gère les affaires courantes et fasse fonctionner les commissions du CE.**
- **Nous maintenons notre proposition de référendum qui est une solution démocratique et pas illégale.**

Si la CFDT-CGC-CFTC refuse et, de ce fait aucune majorité ne peut être dégagée, les élus de la CGT continueront à défendre les intérêts des salariés.

De ce fait et à chaque situation où le manque de majorité nous empêchera de défendre vos intérêts, **nous ferons appel aux salariés qui devront se positionner pour faire respecter leurs volontés.**

**A la veille d'une modernisation,
les salariés de P.S.E. ont besoin plus que jamais,
d'un C.E. représentatif et déterminé à défendre leurs intérêts**

15 octobre 2002

SECTEUR COMMUNICATION CGT